

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie

Le mardi 16 avril 2024 à 19 h



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :

Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins
13, rue Ronaldo-Bélanger à Sainte-Martine

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, 4 postes pour un mandat de 3 ans et 1 poste pour un mandat de 1 an, soit :

- 1 poste pour le groupe A Mercier
- 1 poste pour le groupe B Sainte-Martine
- 2 postes pour le groupe D Universel
- 1 poste pour le groupe E Saint-Urbain-Premier (mandat d'un an)

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février à 19 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe A - Mercier élu par acclamation	Groupe B – Sainte-Martine votation en différé	Groupe D – Universel élus par acclamation	Groupe E – Saint- Urbain-Premier (VACANT)
PROVOST, Alexandre	BOURDEAU, Jean-Sébastien MAROIS, Marie-Josée	FORTIN, Mathieu GAGNÉ, Isabelle	POSTE, Vacant

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseouestmonteregie ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 4 mars 2024

Karen Gearey, secrétaire